



Processus de développement
Le Togo prêt à faire face à l'avenir, assure Faure Gnassingbé

Dans une tribune publiée dans la revue panafricaine Jeune Afrique, le numéro 3007 du 26 août dernier, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé s'adresse au monde entier, mais aussi et surtout aux Togolais. En tant que commandant de bord,...

PAGE 2



ETRANGER



France/ Gouvernement

Démission de Hulot, un signe de fébrilité du gouvernement Edouard Philippe ?

La nouvelle a fait le tour des réseaux sociaux comme une traînée de poudre, sans pour autant se dissiper, plusieurs heures après l'annonce...

PAGE 4

ECONOMIE



Opérationnalisation des agropoles

La BAD appuie le Projet de transformation agro-alimentaire du Togo

Un pas de plus vers l'opérationnalisation du projet d'agropoles au Togo ! Le ministre en charge de l'Economie et des Finances a signé,...

PAGE 5

Ligue des Champions

Le Wydad et l'AS Togo Port se sont quittés sur un nul

Déjà qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des Champions CAF, le Wydad a clôturé la phase de poules par un nul (0-0)...

PAGE 10



Mise en œuvre de la feuille de route de la Cedeao
Comment la C14 prépare la voie à un référendum

Dès la publication de la feuille de route de la Cedeao pour une sortie de crise au Togo, beaucoup d'observateurs ont encouragé les protagonistes à œuvrer rapidement pour son application. Mais les réactions qui ont suivi, ne sont pas toutes rassurantes. Si au niveau du pouvoir, on reste fidèle à ce que les chefs d'Etat recommandent, du côté de la Coalition par contre, on recherche des insinuations derrière chaque phrase. Pire, elle revient avec de nouvelles exigences qui conduiront certainement à un référendum.

PAGE 3

DERNIERE MINUTE

Conseil des ministres/ Elections de 2018
La « Force Sécurité Elections 2018 » sera forte de 8000 hommes

Les préparatifs des élections législatives de 2018 vont bon train. Après la mise en place des bureaux des différentes Commission électorales locales indépendantes (Celi), place maintenant à la création de la Force de sécurité chargée de la sécurisation des élections qui vont se dérouler en 2018...

PAGE 3

Musique

« Conquistadors », le 4ème album des Toofan , dans les bacs vendredi prochain



PAGE 9



SOMMAIRE

Côte d'Ivoire/Municipales 2018
Le PDCI et le RHDP se
tirailent des candidats



P 4

Protection des employés
La CNSS interpelle les
employeurs



P 5

Festival cinéma d'Afrique
Environ 5000
festivaliers présents à la
13ème édition



P 9

Edmond Apéty alias Dr Kaolo
Ce génie du football
togolais



P 10

Abacus ou le bouclier
Méthode révolutionnaire
par excellence
d'apprentissage des
mathématiques



P 11

Processus de développement

Le Togo prêt à faire face à l'avenir,
assure Faure Gnassingbé

Dans une tribune publiée dans la revue panafricaine *Jeune Afrique*, le numéro 3007 du 26 août dernier, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé s'adresse au monde entier, mais aussi et surtout aux Togolais. En tant que commandant de bord, il rassure les passagers que nous sommes quant à l'issue du voyage entrepris depuis quelques années déjà vers la prospérité.

Un nombre de Togolais ont été inquiets pour l'avenir du pays, avenir qui est d'ailleurs intimement lié au leur. Les événements récents que le pays a connus n'ont laissé aucun répit aux populations qui ont vu leur vie presque basculer dans l'inconnu. Heureusement, la situation se normalise. Mais ceux-ci ont besoin d'être rassurés et le chef de l'Etat en est conscient. D'ailleurs, le Togo comme d'autres pays du monde fait face à plusieurs défis qui viennent mettre à rude épreuve le vécu des peuples et les soumettent à des mutations multiples et rapides. Le Togo, pouvait être plus loin qu'au stade où il se situe aujourd'hui, mais les problèmes politiques n'ont pas permis aux populations

de conjuguer leur génie avec les énormes potentiels dont dispose le pays pour une transformation profonde. Mais il n'est jamais trop tard pour y arriver. Faure Gnassingbé reste optimiste. « Le Togo n'a aucune raison de craindre pour son avenir », rassure-t-il. Lorsque ces propos viennent de celui qui guide la barque, on ne peut que pousser un ouf de soulagement.

Mais les choses ne se feront pas par un coup de baguette magique. « Nous sommes prêts à y faire face, dès maintenant », précise le chef de l'Etat. Effectivement, pour l'essor du Togo toutes ses filles et tous ses fils doivent résolument y faire face avec détermination. Le



parcours ne sera certainement pas facile, mais si d'autres y sont arrivés, nous le pouvons aussi. Le président en est convaincu, « l'engagement de tous les acteurs sera la clé ». Parlant d'engagement, le gouvernement montre déjà la voie à suivre. « Le Plan national de développement (PND) qui vient d'être adopté nous permettra de

mieux faire face aux défis qui se présentent », promet Faure Gnassingbé. Ce document s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations unies et dans celui de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Il établit un juste équilibre entre les piliers économiques, sociaux et environnementaux autrement dit le développement durable.

Edem Dadzie

Bas-Mono

Campagne de soins gratuits à Matchalè

L'association Mongnon-Mongnon Pomenefa, basée à Lomé a organisé les 11 et 12 août 2018 à Matchalè, à 3 km à l'Est d'Afagnan dans la préfecture du Bas-Mono, une campagne de sensibilisation et de soins gratuits dénommée « Opération Matchalè 2018 » à l'intention des populations.

Cette campagne a pour but de rapprocher les soins de santé primaire aux populations rurales en général, des enfants et des femmes en particulier. Il s'est agi aussi pour les organisateurs d'accompagner le gouvernement dans sa politique sociale en vue de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable ODD. L'opération Matchalè 2018 a permis de sensibiliser la population sur la prévention des maladies infectieuses courantes notamment le cancer du col de l'utérus, les IST/VIH/SIDA et sur la planification familiale.

Bas-Mono / OTR

Sensibilisation dans les cantons d'Agome-Glozou et Afagnagan

Une délégation de l'Office Togolaise des Recettes (Otr) de l'Agence d'Aného et de la Division Éducation des Contribuables a échangé le lundi 20 Août avec les populations d'Agomé-Glozou et d'Afagnagan sur l'importance du paiement de l'impôt et taxe douanière.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la tournée d'information, de sensibilisation et d'éducation des contribuables sur le civisme fiscal de l'office. L'objectif est de promouvoir le civisme fiscal auprès des contribuables, de renforcer le climat de confiance entre l'Otr et les populations et de les éclairer sur le fonctionnement de l'office.

L'idée est d'amener les populations à comprendre le bien fondé et l'importance du paiement des impôts et taxes, la nature de l'impôt auquel elles sont assujetties, comment payer les impôts, les droits et obligations des contribuables et la nécessité de l'immatriculation fiscale et du dédouanement des marchandises notamment les motos.

Cinkassé

Visite des parlementaires du CIP de l'UEMOA au poste de contrôle

Les députés du Comité Interparlementaire (CIP) de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont effectué le samedi 18 août, une visite sur le site du Poste de Contrôle Juxtaposé (PCJ) de l'UEMOA de Cinkassé.

Cette visite des députés du CIP de l'UEMOA a permis aux membres de la délégation conduite par son président, l'Ivoirien, Jérémie N'Gouan de toucher du doigt les difficultés rencontrées par les différents partenaires dans l'exercice de leur fonction et d'envisager des solutions idoines. Les parlementaires du CIP de l'UEMOA ont eu des séances de travail avec les différents acteurs notamment l'administration douanière du Togo et du Burkina Faso, les transitaires, les transporteurs et les services de sécurité des deux pays.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège

Cacavé: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Alexandre Wémima

Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERE MINUTE

... Cette force dénommée « Force Sécurité Elections 2018 » (FOSE 2018) a été créée lors du Conseil des ministres d'hier mardi. En dehors de la création de la FOSE 2018, le Conseil a planché sur plusieurs sujets que nous vous laissons découvrir dans le communiqué du conseil, publié ici en intégralité.

« Le conseil des ministres s'est réuni ce mardi 28 août 2018 au Palais de la Présidence de la République, sous la Présidence de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République. Le conseil a :

- adopté deux (2) projets de loi et a poursuivi l'étude d'un avant-projet de loi ;
- adopté deux (2) décrets ;
- et procédé à des nominations.

Au titre des projets de loi
Le premier projet de loi adopté par le conseil, est relatif au projet de loi organique portant modification des dispositions des articles 2, 3, 7, 9, 16, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 30, 32, 37, 38, 42, 43, 46, 47, 48, 51, 55, 57, 58, 60, 61, 62, 63 et 66 de la loi organique n° 2004-021 du 15 décembre 2004 relative à la haute autorité de l'audiovisuel et de la communication modifiée par la loi n° 2009-029 du 22 décembre 2009 et par la loi organique n° 2013-016 du

08 juillet 2013.

Le Togo s'était doté, en 2004, d'une loi organique relative à la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) modifiée en 2009 et 2013 afin de l'adapter aux besoins de l'environnement médiatique. En effet, dans un contexte de bouleversement du secteur marqué par l'émergence de nouveaux vecteurs de l'information et de la communication encore appelés « médias en ligne » et le basculement de l'analogique au numérique dans l'audiovisuel traditionnel, il est apparu nécessaire d'entreprendre une révision de la loi organique relative à la HAAC pour étendre son champ d'application aux médias préalablement non couverts par ladite loi.

Par ailleurs, la mutation majeure induite par le développement du secteur numérique rend nécessaire de réorganiser et de renforcer les attributions de la HAAC afin de permettre à cette institution de jouer pleinement son rôle d'organe de régulation du nouveau paysage audiovisuel togolais dans le respect et la protection des droits fondamentaux de nos concitoyens reconnus et garantis par la loi fondamentale.

Le second projet de loi adopté par le conseil, porte modification de l'article 66 de la loi n° 2014-041 du 22 octobre 2014 portant modernisation de l'action

publique de l'Etat en faveur de l'économie.

Par cette loi, il a été adopté un nouveau cadre juridique des opérations de privatisations.

Suivant ce nouveau cadre, il avait été prévu par l'article 66 que le législateur confiait au pouvoir réglementaire le soin de définir « les modalités de mise en concurrence des candidats aux privatisations ».

Après étude et réflexions, il est apparu plus judicieux que ce soit le législateur qui définisse le cadre juridique général des procédures de passation des opérations de privatisations et permettre au pouvoir réglementaire d'en déterminer les conditions et modalités concrètes.

Par ailleurs, le conseil a poursuivi, en seconde lecture, l'étude de l'avant-projet de loi relatif au régime juridique applicable aux communications audiovisuelles en République togolaise.

Au titre des décrets
Le premier décret, adopté par le conseil, porte statut particulier du cadre des fonctionnaires de l'enseignement.

Fruit d'un long processus de dialogue et de concertation entre le gouvernement et les organisations syndicales, notamment les fédérations des syndicats d'enseignants, avec l'implication et la contribution de tous les acteurs du système éducatif togolais, ce texte consacre la protection et la

valorisation de la fonction d'enseignant.

En particulier, il professionnalise le métier d'enseignant, précise et clarifie les différents corps dans ce métier, fixe les règles d'éthique et de déontologie et réglemente les évolutions de carrières, les droits et avantages ainsi que le régime disciplinaire et les obligations.

Ce décret était notamment prévu par le protocole d'accord signé entre le Gouvernement et les syndicats d'enseignants le 18 avril 2018, protocole relatif au secteur de l'éducation et s'inscrit dans le cadre des efforts visant à apaiser durablement le climat social dans ce secteur vital de la vie nationale et à améliorer les conditions de travail et de vie des acteurs du système éducatif togolais.

Le deuxième décret, adopté par le conseil, porte création de la « Force Sécurité Elections 2018 » (FOSE 2018). Dans le cadre des élections 2018, une force spéciale dénommée « Force Sécurité Election 2018 » est créée.

Elle est placée sous la supervision de la commission électorale nationale indépendante (CENI) et le commandement opérationnel du ministère chargé de la sécurité.

Fort de huit mille (8 000) agents issus de la gendarmerie et de la police nationales, elle a pour missions de :

- maintenir la paix, assurer

la sécurité ainsi que la libre circulation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national avant, pendant et après les élections de 2018 ;

- prendre toutes les mesures pour maintenir ou rétablir l'ordre public en relation avec l'organisation des élections durant toutes les phases des processus électoraux notamment le recensement, la campagne, les opérations de vote, le dépouillement et la proclamation des résultats ;
- assurer la sécurité des lieux de meeting ou de manifestations publiques pendant la campagne électorale, des bureaux de vote, des candidats, des commissions électorales, des chefs de partis politiques, ainsi que du matériel électoral, en observant la plus stricte neutralité à l'égard de tous.
La création et le déploiement de la « Force Sécurité Election 2018 » ne remet pas en cause les missions traditionnelles dévolues aux forces de défense et de sécurité.

Au titre des nominations

En application du décret n° 2018-071/PR du 18 avril 2018 portant création, organisation et fonctionnement du comité technique sur l'Etat civil, le conseil des ministres a procédé à la nomination des membres dudit comité qui sont au nombre de seize (16)».

Fait à Lomé, le 28 août 2018
Le Conseil des Ministres.

Mise en œuvre de la feuille de route de la Cedeao

Comment la C14 prépare la voie à un référendum

Dès la publication de la feuille de route de la Cedeao pour une sortie de crise au Togo, beaucoup d'observateurs ont encouragé les protagonistes à œuvrer rapidement pour son application. Mais les réactions qui ont suivi, ne sont pas toutes rassurantes. Si au niveau du pouvoir, on reste fidèle à ce que les chefs d'Etat recommandent, du côté de la Coalition par contre, on recherche des insinuations derrière chaque phrase. Pire, elle revient avec de nouvelles exigences qui conduiront certainement à un référendum.

La stratégie toute trouvée par la Coalition, a été de sortir un mémorandum dans lequel on note beaucoup de sous-entendus sur la feuille de route. La C14 tente de faire dire aux chefs d'Etat ce qu'ils n'ont pas dit. De plus, de nouvelles revendications faisant partie de celles que la Cedeao a ignorées, sont remises à l'ordre du jour. Alors que la Ceni s'apprête à entamer le recensement électoral, la C14 exige un recensement électoral national biométrique intégral.

D'autres revendications sont de nouveau sur le tapis. Le

mode de scrutin uninominal à deux tours doit s'appliquer pour les législatives également, le rétablissement de la formule « en aucun cas » pour la limitation du mandat présidentiel, la recomposition de la Ceni et de ses démembrements, la mise en place d'un gouvernement de transition.

La Cedeao est restée muette sur ces revendications, parce qu'elle savait que ce sont des points de blocage. L'organisation sous régionale a mis l'accent sur les réformes nécessaires au renforcement de la démocratie au Togo et à la

stabilité. Ce sont pour la plupart des points qui étaient déjà contenus dans le projet de loi du gouvernement envoyé au Parlement quelques mois auparavant. De plus la Cedeao a été claire sur un point : à défaut de réaliser ces réformes par voie parlementaire, le référendum sera inévitable. Actuellement, tous les acteurs devraient être en train de travailler pour rapidement faire les réformes et non sortir des revendications qui n'ont pas fait l'objet de recommandations par les chefs d'Etat. En procédant ainsi, la Coalition est en train



Tchikpi

Adjamagbo

Fabre

de pousser consciemment ou inconsciemment le pouvoir vers le référendum. Parce que l'heure n'est plus aux tergiversations. Si le gouvernement devrait être

obligé d'aller au référendum, il est clair que ce sera la faute aux leaders de la C14, et la feuille de route lui en donne le droit.

La rédaction

Diplomatie**L'Afrique, nouveau champ de conquête de Merkel et May ?**

Première tournée pour Theresa May, énième pour la chancelière allemande Angéla Merkel, l'Afrique semble avoir une attirance particulière pour les deux dames du G7 européen ces derniers temps. Si les questions de partenariats économiques semblent avoir été mises en avant pour justifier cette randonnée africaine, il y a lieu de noter en revanche l'idée inavouée de s'attaquer en réalité aux causes profondes des flux migratoires des pays africains vers l'Europe, enregistrés ces dernières années.

Dakar, Accra, Abuja, des capitales bien choisies par Angéla Merkel pour sa mini-tournée africaine. Du 29 au 31 août 2018, la chancelière allemande entame une visite au Sénégal, au Ghana et au Nigéria pour tenter de placer les entreprises allemandes dans les radars économiques ouest-africains et peut-être même du Continent. Une visite à forte coloration économique, avec en fond de scène, une croisade contre l'immigration clandestine. Car, quand la locatrice du Kanzleramt de Berlin va rencontrer le président sénégalais Macky Sall ce 29 août, les deux hôtes parleront de la coopération diplomatique économique et de la démocratie ! N'ayant pas pu arrêter la forte

affluence des migrants africains vers les côtes européennes ces dernières années, et en proie à des critiques virulentes sur cette question dans son pays, la chancelière allemande espère sûrement s'attaquer à la racine de ce mal : la pauvreté et la mal gouvernance en Afrique.

D'abord flexible pour avoir permis d'accueillir plus d'un million de réfugiés, la chancelière doit désormais durcir sa politique migratoire, sous la pression politique de ses alliés. Première solution envisagée pour cette politique de durcissement, repousser les frontières de l'Europe en proposant, contre financements conséquents, aux pays de la rive sud, Algérie, Maroc et plus loin

Niger, de jouer le tamis aux candidats à l'immigration en Europe.

En chassé-croisé avec la Première ministre britannique Theresa May qui fait les beaux yeux au Nigéria, au Kenya et à l'Afrique du sud, tous des pays du Commonwealth. « En tant que Première ministre d'une nation commerçante, dont le succès dépend des marchés globaux, je veux voir des économies africaines fortes avec lesquelles les Britanniques peuvent faire des affaires, de façon libre et équitable », plaide Theresa May pour vanter les ambitions de son pays sur le Continent.

Et pourtant, à y voir de près, la Première ministre britannique cherche de nouveaux alliés commerciaux avec qui



Merkel et May

conclure des accords après le Brexit. Après avoir lorgné le marché chinois, c'est désormais sur l'Afrique que le Royaume a jeté son dévolu.

Fort de cette analyse, l'on peut conclure que les intentions de la chancelière allemande ne sont pas

seulement mercantiles car au fond, l'Allemagne réussira à redorer son blason auprès des Africains pour avoir participé à instaurer la démocratie et les règles d'une bonne gouvernance qui réduiront considérablement l'immigration.

T.M.

Côte d'Ivoire/Municipales 2018**Le PDCI et le RHDP se tiraillent des candidats**

18 personnalités se retrouvent, après affichage des listes des candidats pour les municipales d'octobre prochain, aussi bien sur la liste du PDCI-RDA et du RHDP, nouveau regroupement politique boycotté par le PDCI. Convoqués pour s'expliquer sur ce cas, les intéressés n'ont pas voulu s'exprimer sur la question devant la presse et ont préféré entretenir le flou autour de la question.



Bédié et Ouattara

Samedi, le PDCI, qui a récemment rompu son alliance avec le RHDP, a publié ses listes. 24h plus tard c'est le RHDP qui a dévoilé les siennes. Sur les deux listes, on retrouve 18 personnes dont Alain Richard Donwahi, le ministre des Eaux et forêts, Patrick Achi, le secrétaire général de la présidence ou encore le ministre de la Santé Eugène

Aka Ouéle.

Convoqués par le président Henri Konan Bédié dans sa résidence à Cocody, les intéressés ont tout simplement refusé de lever le voile sur cette posture. A la question d'un journaliste de savoir le camp dans lequel il était, le ministre Alain Richard Donwahi répond : « Est-ce qu'il s'agit aujourd'hui d'être dans un camp ou dans

un autre ? Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, il s'agit d'une élection locale qui concerne ma région, la région de la Nawa et je suis candidat pour ma région et pour les habitants de la Nawa », s'exclame-t-il. « J'ai été élu en 2013 en RHDP, avec tous les partis qui m'ont soutenu, je suis PDCI je continue de l'être et je serai soutenu par tous les partis qui sont sur ma liste », conclut l'élu.

Mais le secrétaire exécutif du PDCI n'y va pas de main morte. Pour lui, ces personnes ont agi de ma sorte pour créer la zizanie. « ...ils ont déposé leur dossier au PDCI. Si vous allez vérifier de l'autre côté, ils n'auront pas de dossier là-bas. C'était pour créer la zizanie », affirme-t-il.

Au RDR, l'on justifie ces doublons par le consentement des intéressés. Mais de toute façon, il reviendra à la Commission électorale ivoirienne de décider en dernier ressort le mercredi prochain.

T.M.

France/Démission de Hulot**Démission de Hulot, un signe de fébrilité du gouvernement Edouard Philippe ?**

La nouvelle a fait le tour des réseaux sociaux comme une traînée de poudre, sans pour autant se dissiper, plusieurs heures après l'annonce. Nicolas Hulot, ministre de la Transition énergétique et solidaire a rendu le tablier, hier mardi 28 août 2018. Une démission, qui intervient quelques mois après la rocambolesque affaire du colonel Benalla et qui fait croire à un gouvernement fébrile qui peine à tenir ses engagements.

Pour certains, cette démission est une énorme déconvenue pour le président Emmanuel Macron qui vient ainsi de perdre un symbole de la protection de l'environnement. Elle traduit surtout une défaite du gouvernement Philippe face à l'ampleur des enjeux environnementaux et climatiques.

Nicolas Hulot, qui s'était donné un an pour juger de son utilité au gouvernement, a en effet passé davantage de temps à avaler des couleuvres qu'à se réjouir d'avancées importantes en matière de lutte contre le réchauffement climatique ou de protection de la planète. Il a dénoncé le manque d'ambition générale des gouvernements qui n'appréhendent pas l'écologie comme « un enjeu prioritaire » et regretté l'indifférence de « l'ensemble de la société » pour le sujet.

Il avait notamment dû

endosser le report de l'objectif consistant à ramener la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % en 2025 ou l'entrée en vigueur provisoire de l'accord de libre-échange UE-Canada (Ceta). Il avait aussi boudé la clôture des États généraux de l'Alimentation, pilotés par le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert, estimant que « le compte n'y [était] pas ». Et pas plus tard que lundi, les arbitrages lors de la réunion à l'Élysée consacrée à la chasse furent largement en faveur des chasseurs, provoquant l'agacement du ministre d'État.

Pour le président de la République, déjà affaibli cet été par l'affaire Benalla et des résultats économiques qui tardent à venir, le départ de Nicolas Hulot est une très mauvaise nouvelle. Il souligne en effet le décalage entre les discours et les actes d'Emmanuel Macron.

T.M.

Opérationnalisation des agropoles

La BAD appuie le Projet de transformation agro-alimentaire du Togo

Un pas de plus vers l'opérationnalisation du projet d'agropoles au Togo ! Le ministre en charge de l'Economie et des Finances a signé, au nom du gouvernement togolais et avec la BAD, un accord de financement du PTA-Togo lundi dernier.

L'Etat togolais vient d'encaisser un nouvel appui pour le financement de son économie. En moins d'une semaine, le gouvernement, par l'entremise de son ministre en charge de l'Economie et des Finances a paraphé deux accords majeurs : le Projet d'Infrastructures et de développement rural (Pidu) qui reçoit du groupe de la Banque mondiale 16 milliards FCFA puis 35.19 autres milliards octroyés cette fois par la Banque africaine de développement (BAD).

L'appui de la BAD rentre dans le cadre de la mise en œuvre du projet de transformation agro-alimentaire du Togo (PTA-Togo) à travers trois financements composés d'un accord de don et de deux accords de prêts. Le protocole d'accord de don vient du Fonds africain de développement (FAD) et est évalué à 3.67 milliards de francs CFA. Pour le compte des accords de prêts, c'est la BAD et le FAD qui allouent respectivement 6.59 milliards et 6.37 milliards de

francs CFA. La Banque ouest africaine de développement (Boad) décaisse 10 milliards de francs CFA contre 2.56 milliards pour la fondation Seamaul de la Corée du Sud et 6 milliards pour l'Etat togolais.

La cérémonie de signature des ces accords a eu lieu entre le ministre Sani Yaya et Mme Khadidia Diabi, la responsable pays de la BAD au Togo en présence du colonel Ouro-Koura Agadazi, le ministre en charge de l'Agriculture.

Le projet vient en renfort à la vision du gouvernement togolais de faire de l'agriculture, un pilier du développement à l'horizon 2030. D'après les informations qui ont été diffusées, lundi dernier par la représentation résidente de la BAD au Togo, le projet de transformation agro-alimentaire est un projet pilote mis en œuvre dans le cadre du Plan stratégique de développement des agropoles au Togo 2017-2030 et de l'initiative « nourrir l'Afrique 2016-2025 ».

Un plan de développement de l'agriculture qui s'inscrit

par ailleurs dans les trois axes clés du Plan national de développement (PND 2018-2022) adopté il y a un mois par le gouvernement. A travers le PND, le Togo devrait être érigé en un hub logistique par excellence couplé d'un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région, le développement des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives et la consolidation du développement social.

Un impact significatif

En soutenant cette initiative, la BAD espère l'accroissement de la productivité et la production agricole des filières de substitution aux importations (riz, maïs, soja, poulet de chair) et aux exportations (noix de cajou et sésame), l'augmentation de la part des produits agricoles transformés sur le marché local grâce aux investissements dans l'agro-parc, le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et la création de la richesse et des emplois

pour les jeunes et les femmes.

Selon les perspectives des résultats attendus, le projet de transformation agro-alimentaire devrait bénéficier directement à 303 mille personnes dont 51% de femmes et indirectement à la population de la région de la Kara et de l'ensemble du pays plus généralement. En termes d'impacts social, la Bad note également une future amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et de leurs revenus. Ceci devrait en effet passer par un accès plus aisé aux marchés, aux intrants agricoles, aux services agricoles et bien entendu, aux financements. Pour ce faire, il est défini trois grands axes à savoir « l'accroissement des investissements privés favorisés par un environnement des affaires plus favorable à la mise en place d'infrastructures dans l'agro-parc, l'augmentation des capacités de production agricole grâce à la construction des barrages, périmètres irrigués et pistes et le renforcement des

capacités des exploitants à travers dix centres de transformation agricole multi-usages (intrants, équipements agricoles, financements, agrégation des récoltes etc.).

Le PTA pour booster la croissance économique

Le PTA-Togo sera exécuté suivant l'approche chaîne de valeur à travers un partenariat entre l'Etat qui en est le facilitateur et le régulateur, le secteur privé (promoteur) et les organisations professionnelles agricoles. Si la date du démarrage effectif du projet n'a pas encore été communiquée, l'on sait néanmoins que sa durée de vie est de 5 ans pour un coût total estimé à 35.19 milliards de francs CFA dont 22% de dons.

Pour le ministre Sani Yaya, « cette importante opération devrait permettre de créer au moins 25 000 emplois agricoles, industriels et de service, de contribuer pour au moins deux points à la croissance de la richesse nationale (PIB) et de réduire le déficit de la balance commerciale agricole de -44% à -38% » sur la période d'exécution du projet.

La signature de cet accord porte à 17, le nombre total des opérations de la BAD au Togo pour un volume total de 190 milliards de francs CFA.

Prosper Awih

Protection des employés

La CNSS interpelle les employeurs

La caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) s'engage désormais en faveur du mieux-être des travailleurs togolais par une mise en garde des employeurs sur la protection sociale de leurs ressources humaines.

Le constat est amer ! Les employeurs n'ont de souci que pour la course effrénée au superprofit. Sur le plan social, ce modèle bâcle dans la plupart des cas, les droits humains notamment, la sécurité des employés qui restent le facteur de production essentiel dans la vie d'une entreprise. La CNSS veut aller en guerre contre ces pratiques en instituant, l'obligation pour toute entreprise de mettre sur pied, un comité de sécurité et santé du travail.

En séminaire de travail et de sensibilisation lundi dernier à Lomé, les responsables de la CNSS ont interpellé les patrons des entreprises togolaises à intégrer dans leur fonctionnement, les

facteurs liés à la sécurité sociale à travers la mise en place des comités de sécurité et santé. Les acteurs de la sécurité sociale qui ont pris part aux échanges se sont penchés sur le thème de la « démarche prévention et productivité pour un développement durable ».

Il s'est agi lors de l'atelier, d'améliorer l'appréhension des entreprises togolaises sur la nécessité de la couverture de leur personnel qui constitue la première ressource de celles-là. La rencontre permet « d'interpeller l'ensemble des entreprises installées au Togo sur la nécessité de la prévention des risques professionnels pour la promotion de la productivité et du développement durable

», a noté les premiers responsables de la Caisse.

L'une des missions de la CNSS en matière de prévention des risques professionnels est de sensibiliser ses partenaires sociaux sur la nécessité de s'engager dans la lutte contre les accidents de travail et les maladies professionnelles, a souligné Tchilabalo Pilante, le directeur de l'Audit interne, de l'inspection et de contrôles employeurs, représentant la directrice générale à l'atelier.

En organisant cet atelier lundi dernier, l'objectif de la CNSS était de convier les entreprises privées à prendre à bras le corps, leurs obligations en matière de sécurité et de santé sur les lieux de travail. Pour la CNSS,



Photo de famille des participants au séminaire

les participants, au sortir de l'atelier devront œuvrer avec véhémence pour la mise sur pied d'un comité de sécurité et santé au sein de leurs entreprises.

La situation des salariés inquiète plus d'un et les responsables de la CNSS déplorent que « les entreprises investissent constamment dans l'acquisition des équipements de production et dans la création des infrastructures requises. Mais, les hommes et les

femmes qui conduisent ces équipements n'ont, dans la plupart des cas, pas d'informations qui conviennent et les informations nécessaires à la limitation des risques liés à leurs métiers ».

L'attribution assignée au comité est de veiller quotidiennement à l'amélioration des conditions de travail des employés et de production des biens et services tout en identifiant les risques professionnels.

Prosper Awih



**SIGNIFICATION D'UNE LETTRE
PORTANT AVIS DE DENONCIATION DES CONVENTIONS DE COMPTE
COURANT ET DE CLÔTURE DE COMPTE**

ORIGINAL

L'an deux mil dix-huit et le Mardi Quatorze (14) Août
A 10 heures 52 minutes ;

A la requête de la **DIAMOND BANK**, Société Anonyme au capital de 20.450.000.000 F CFA dont le siège social est à Cotonou (République du BENIN), Rue 308 Révérend Père Colineau, quartier GANHI, 01 BP. 955 Cotonou, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié au siège de ladite banque et ayant élu domicile au siège de sa succursale à Lomé (Togo), sise au 3529, Boulevard du 13 Janvier, Quartier Doulassamé, BP. 3925, Tél. 22 53 10 01/22 53 10 02 ;

Assistée de la **SCP DOGBEAVOU & ASSOCIES, Société d'Avocats au Barreau au Togo** ayant son siège social à Lomé, 482, Rue ADABAWERE, Tél : (00228) : 22 21 70 63, 01 BP : 968- Lomé 01, représentée par son Gérant, *Maître Sédjro Koffi DOGBEAVOU, Avocat au Barreau du Togo*, demeurant et domicilié audit siège ;

J'ai Gisèle Kokoévi ABIASSI-AMEDI
Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le
Tribunal de Première Instance de Lomé,
demeurant en ladite ville, 184 rue des Cygnes
Tokoin - Habitat
Soussigné

Signifié et en tête de celle des présentes, délaissé à **monsieur LOKOSSA Komlanvi Tchamako, Promoteur des Etablissements LOKOTRANS GROUP**, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Akodesséwa, Té. 91 27 94 83, où étant et parlant à : *Le requis n'ayant ni résidence ni domicile connus, j'ai conformément à l'article 57 du code de procédure civile, procédé à la notification par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Première Instance de Lomé et par insertion dans le journal TOGOMATIN.*

L'original d'une lettre Référence **REK/DG/LEGAL/228/08/2018** en date à Lomé du **02 août 2018** portant en objet « Avis de dénonciation de convention de compte courant et de clôture » :

Commençant par :

« *Monsieur LOKOSSA,*
Nous constatons avec regret que le compte ouvert dans nos livres au nom des Etablissements LOKOTRANS GROUP dont vous êtes le promoteur, enregistré des impayés relatifs à la ligne de crédit spot de cinquante millions (50 000 000) FCFA dont vous avez bénéficié auprès de notre institution suivant conventions de crédit notariées en dates des 02 Juillet 2015 et 18 Février 2016.(...) » ;

Et se terminant par :

« *Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur LOKOSSA, nos meilleures salutations » ;*

Laquelle lettre est signée par Madame Odile MEDEGAN AFFOYON et Monsieur Régis KIKI ;

Lui déclarant que la présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit.

**SOUS TOUTES RESERVES,
A ce qu'il ne l'ignore,**

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé tant l'original de la lettre sus-énoncée que la copie du présent exploit dont le coût est de 35 000 F CFA.



L'HUISSIER,

[Signature]



Lomé, le 02 Août 2018

A
Monsieur LOKOSSA Komlanvi Tchamako
Promoteur des ETS LOKOTRANS GROUP
Tél. 91 27 94 83
Lomé-Togo

Nos/Réf: REK/ DG/LEGAL/228/08/2018

Objet : Avis de dénonciation de convention de compte courant et clôture de compte

Monsieur LOKOSSA,

Nous constatons avec regret que le compte ouvert dans nos livres au nom des Etablissements LOKOTRANS GROUP dont vous êtes le promoteur, enregistre des impayés relatifs à la ligne de crédit spot de cinquante millions (50 000 000) FCFA dont vous avez bénéficié auprès de notre institution suivant conventions de crédit notariées en dates des 02 Juillet 2015 et 18 Février 2016.

Malgré nos différentes relances, ce compte n'a plus connu de mouvements créditeurs significatifs susceptibles d'apurer votre encours qui s'élève à ce jour, à la somme de **quarante-quatre millions quarante mille quatre cent quatre (44 040 404) FCFA en principal et intérêts échus, sauf erreur ou omission de notre part et sous réserve aussi bien des intérêts à échoir jusqu'au paiement définitif que des intérêts de retard et pénalités.**

Nous vous informons de notre intention de dénoncer la convention de compte courant vous liant à notre Institution.

La présente vaut donc dénonciation des conventions notariées de compte courant des 02 Juillet 2015 et 18 Février 2016 conclues entre vous et notre institution.

En conséquence, nous vous prions de considérer ledit compte courant comme **clôturé**. Sous réserve des opérations en cours de liquidation, le solde dudit compte courant devient ainsi immédiatement exigible.

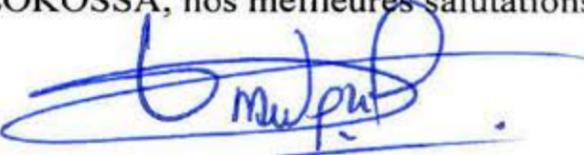
Nous vous invitons à nous faire parvenir vos éventuelles observations dans un délai de **quarante-huit (48) heures à compter de la réception de la présente et vous saurons gré des dispositions que vous prendrez pour nous payer l'intégralité du montant susvisé.**

Passé le délai imparti, plus aucune observation ne sera recevable.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur LOKOSSA, nos meilleures salutations.


Régis KIKI
Responsable Juridique




Odile MEDEGAN AFFOYON
Directeur de Succursale

ADRESSE Diamond Bank S.A
 3519, Boulevard du 13 Janvier
 BP 3925 Doulassamé, Lomé - Togo
 au Capital de 20 450 000 000 F CFA
 sous le No d'inscription T0160 H

TEL +228 22 53 10 01 / 22 53 10 02
FAX +228 22 53 10 05
RCCM Lomé - Togo-2007-E-1661

www.diamondbank.com

S.A.
Agréée

Pharmacies de garde de Lomé du 27 / 8 / au 03 / 9 / 2018

3e ARRONDISSEMENT, Bd.13Janv.	22 21 52 27
HANOUKOPE, Av.Nvl marche	22 21 01 15
BEL AIR, Près de Palm Beach	22 21 03 21
DEO GRATIAS, Kotokou-Kondji	22 21 83 31
BIOVA, Bd. Houphet Boigny	22 34 50 93
ADJOLOLO, Rue F. j. STRAUSS	22 21 05 13
MAIRIE Face Mairie	22 21 26 39
St KISITO Bd. de la Kara	22 21 99 63
SOURCE DE VIE Protestant	22 22 45 71
St PAUL Bd. Jean Paul II	22 22 46 72
FOREVER Tokoin Forever	22 26 11 77
HEDZRAWAWÉ Hédranawé	22 26 49 61
NOTRE DAME Hedzranawoe	96 32 97 51
KOUESSAN Kegué	23 20 04 57
PHARMACIE 2000 BE KPOTA	22 70 01 69
CHRIST ROI Kagomé	22 27 46 66
ELI-BERECA Adidogomé,	22 51 22 82
LA REFERENCE Adidogomé	22 51 12 12
BONTE SEGBE	93 95 80 78
DJIDJOLE DJIDJOLE	22 25 65 12
Notre Dame de LOURDES Agoè	224401 01
CONFIANCE Face GTA	22 42 43 81
LUMIERE Agbalepédogan	70 43 15 49
OSSAN Carrefour AVEDJI	70 40 44 25
DES ROSES Vakpossito	70 42 37 72
LA GRÂCE Agoè	22 25 91 65
MAINA Agoè Assiyéyé,	22 33 65 34
DIVINA GRACIA Agoè-Fiovi	93 83 91 00
ABRAHAM Agoè-Logopé	22 50 10 00
TAKOE Agoè Zongo	22 34 03 42
LE DESTIN Baguida	70 41 15 41
La FLAMME D'AMOUR Agodeke	70 45 70 14

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA
 (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscais), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC.
 Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél : 22 40 04 99

Blagues du jour

Ma voisine commissaire a emmené sa fille de 16 ans à l'hôpital pour un test de grossesse.
 Moi je voyage d'abord..., parce que la fille la ment trop dans le quartier.

L'église reste le meilleur endroit à aller quand une fille te brise le cœur. T'es là dans la foule à pleurer et tout le monde croit que c'est le saint esprit qui agit



Les filles prennent demi journée pour se maquiller le visage, mais arrivées au dehors, les garçons regardent les fesses en premier. Dorénavant choisissez bien où il faut maquiller.

Il y'a un message que garçons peut comprendre très vite mais il lit ça 100 fois avant de le comprendre: « Bb je ne vois pas mes règles»

Si ton mari se fâche et mets tes bagages dehors, toi aussi mets ses bagages dehors. S'il demande dit lui que tu pensais que vous déménager

Blagues du jour

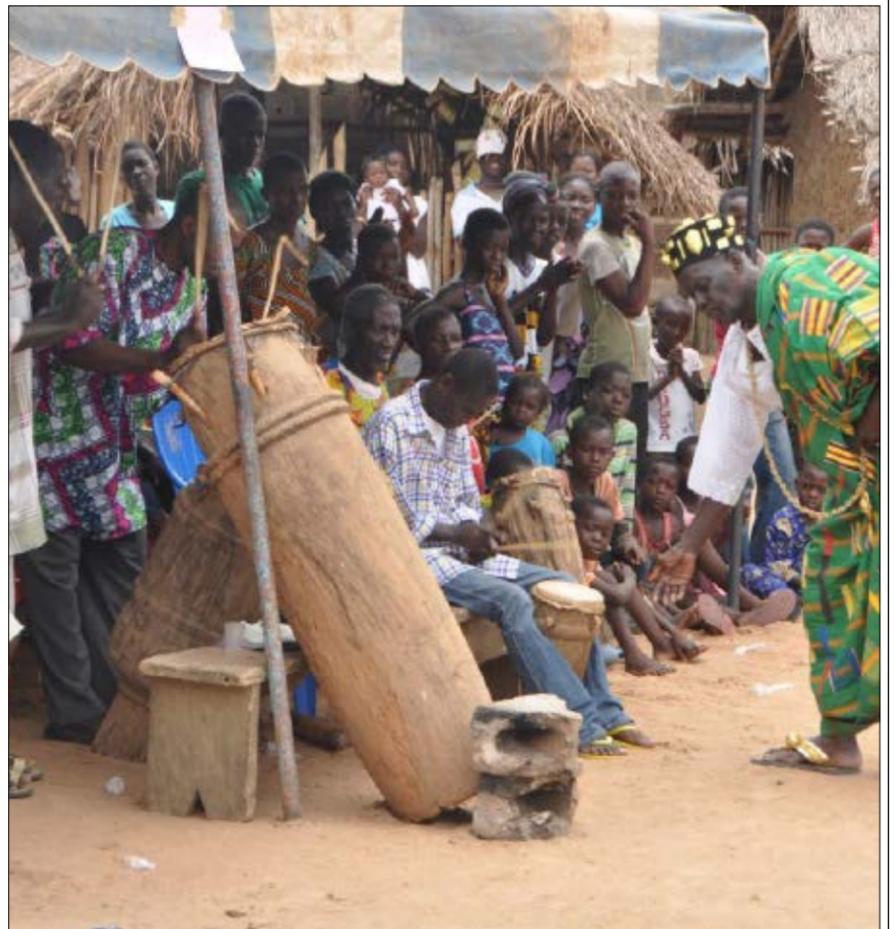
Si tu veux obtenir ce que tu n'as jamais eu, commence à faire ce que tu n'as jamais fait, car la volonté appelle l'action et l'action produit le résultat. Souviens -toi de ceci : quand l'avancée est dure, seuls les durs avancent et quand l'intelligence épouse la chance, elles donnent la naissance à la réussite.
 Le retard n'empêche pas le bonheur. Croyez en vous et ayez foi en Dieu.

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
 Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Photo du jour



Légendez cette photo

Musique

« Conquistadors », le 4ème album des Toofan, dans les bacs vendredi prochain

Toofan, le duo international de la musique togolaise sortira leur quatrième album, le 31 août prochain. Ce nouvel album dont deux singles font déjà danser les mélomanes togolais est intitulé « Conquistadors ».

Des morceaux d'ambiance, notamment, « Money » et « Affairage » sont enregistrés sur cet album « Conquistadors » du groupe Toofan.

« Conquistadors » est le premier de Toofan depuis l'annonce de leur signature chez Universal Music Africa et Capitol Music France en fin d'année dernier.

Les « Fils du vent » lancent des hostilités avec « Money », premier extrait de cet album. Populaire et très dansant à la fois, dans la pure tradition des singles du groupe, « Money », met en musique et tourne en dérision le double

visage de la société face aux personnes très ou fortunées.

A travers « Affairage », le groupe Toofan communique un message contre les ragots qui sont quelques fois la base des conflits dans la société. Très apprécié par le public togolais, « Affairage » est l'une des favorites chansons des vacances 2018.

Toofan est un groupe musical fondé en 2005 au Togo dont l'instrumental a fait état d'un nouveau concept dans la musique ouest-africaine : le « cool-catché. Ce duo est

également connu pour un nouveau concept baptisé « Gwéta » en 2013.

Le groupe a à son actif de nombreuses nominations. Le duo sera nommé aux « Kora Musicale Award 2009 » dans la catégorie « meilleur groupe espoir ».

Ce duo le plus chaud d'Afrique est nommé au MTV Africa Music Award for the best group, à BET Award du meilleur Artistes international, Afrique, » Entertainment Award for African Male Artist of the year » et « MTV Africa Music Award for the best francophone.

Ce duo est composé de



Le duo Toofan

Fatowou Kossivi alias Master Just et Blaise Mensah alias « Barabas ». Etant trois au début de leur carrière, ils forment aujourd'hui un duo de

« Master Just » et de « Barabas », le troisième « Allone » ayant émigré en Europe où il continue sa carrière.

Nadia E.

Festival cinéma d'Afrique

Environ 5000 festivaliers présents à la 13ème édition

La 13ème édition du Festival cinéma d'Afrique a baissé son rideau, le 26 août dernier à Lausanne en Suisse, avec la projection du film « En attendant les hirondelles » de Karim Moussaoui, une valse algérienne à la fois sensuelle et rageuse, où l'histoire pèse sur les consciences.

Le Festival a débuté avec la projection en avant-première du film RAFIKI de la réalisatrice Wanuri Kahiu. Durant quatre jours, les cultures africaines ont été célébrées avec des films, des musiques, des photographies et des paysages réels ou imaginaires autour du thème « LA Teranga » - hospitalité en wolof.

La section Panorama a mis en lumière la diversité de la cinématographie africaine et un public nombreux, de plus en plus jeune, a pu découvrir des films rares en provenance de 25 pays d'Afrique.

La présente édition a présenté une exposition de l'artiste kényan Osborne Macharia, figure de

proue de la photographie afrofuturiste.

En l'honneur du 100ème anniversaire de la naissance de Nelson Mandela, le Festival a proposé, en partenariat avec la Cinémathèque suisse, une rétrospective Mandela et la lutte anti-apartheid.

Le Festival est heureux



d'annoncer un record d'affluence, avec plus de 5000 festivaliers pour cette

13e édition, dont 800 pour la soirée d'ouverture.

Nadia

Lire

Les frasques d'Ébinto d'Amadou Koné. Ed Hatier. 1979 Pp 26-27

« ...Sans hypocrisie, je pense que par-delà le mal, la colonisation a été un bien. Seules les méthodes ont été mauvaises. Oui, avait-on vraiment besoin de vouloir tuer notre culture, de la nier ? Heureusement que le mouvement de la négritude est né. Connais-tu les poètes de la négritude ? Très peu. Je sais seulement qu'ils ont eu le courage de dire à l'Europe que les Nègres n'étaient un « peuple enfant » et qu'ils avaient

une culture. Mais là n'est plus la question. Pour moi, ce qui est important, c'est l'adoption de la civilisation européenne en l'adaptant à nos réalités propres. Je veux qu'on respecte notre tradition non seulement dans les salles de conférence et dans les livres, mais dans la réalité pratique. Cela est une mission de la jeunesse noire, car sans notre tradition, l'Afrique ne sera pas l'Afrique, l'homme noir ne sera plus qu'un bâtard aux nombreuses tendances culturelles et civilisatrices, un métis qui fatalement aura oublié sa première manière d'être.

Moi aussi, dit M. L..., je souhaite le respect de la

tradition pour la survie de l'Afrique. Ainsi se passaient les visites que je rendais à M. L... Cependant l'année scolaire s'écoulait.

C'était les vacances de Pâques. Il restait deux mois avant le brevet élémentaire. Je restais donc à Bassam pour me mettre à jour et travailler mes mathématiques qui, en vérité, étaient minables. Tous mes amis étaient rentrés chez eux et la ville me paraissait vide et triste. Pourtant, je n'arrivais pas à travailler et je m'ennuyais. Le jour, étendu à l'ombre du gros manguier qui se dressait au milieu de la cour, je lisais délicieusement. La nuit, je flânais sans but dans les

rues animées ou bien j'allais au cinéma avec Monique. Naturellement, Monique était venue passer ses congés à Bassam auprès de son père. Dès qu'elle était libre, elle venait me trouver où que je fusse. Sa présence à côté de moi me consolait de mon ennui. J'étais toujours content de l'avoir avec moi. Quant à son père, il ne voyait aucun inconvénient à ce que sa fille me fréquentât. Et ce fut peut-être cette grande liberté que nous avions à être ensemble qui fut le début de notre drame. Une nuit, je m'étais mis à lire dans mon lit et avais fini par m'endormir sans fermer ma porte. Brusquement je sentis une tape légère sur l'épaule. Ébin, lève-toi. Il se

fait tard.

Je reconnus la voix de Monique. Péniblement, je me mis sur mon séant. Tout était calme. La ville était endormie.

Il est minuit, me précisa Monique. Je reviens du cinéma expliqua-t-elle. Tu étais fatigué et je n'ai pas voulu te déranger. J'y suis allée seule. Je rentre comme ça et j'ai vu ta porte ouverte. Je t'ai réveillé pour que tu la fermes. Je ne disais rien. Je regardais Monique, fixement. Elle était troublée par mon regard fixe et ardent. Quelle idée de dormir la porte ouverte !... »

Edmond Apéty alias Dr Kaolo

Ce génie du football togolais

Docteur Kaolo, de son vrai nom Kossivi Edmond Apéty est un footballeur togolais des années 60 et 70, né en 1947 à Dékpo bokloti dans la préfecture du Zio. Joueur très remarquable par ses dribles, les souvenirs de Kaolo restent encore présents dans les esprits.

Neuvième enfant du couple Eklou Apéty et Afansi Bocco, il obtient son Certificat d'études primaires (CEP) en 1961. Son talent aux postes de meneur et buteur l'a emmené de son club formateur Roc invincible à l'Étoile filante de Lomé, l'un des clubs togolais les plus importants à l'époque. «Kaolo» traduit la finesse chirurgicale dans sa façon de dribler et marquer, telle l'aisance du stylo de marque Kaolo très

populaire à l'époque. En 1965, il fut convoqué en équipe nationale en qualité d'attaquant. Un de ses partenaires confesse : « Par la finesse de son jeu, de ses prouesses sur le terrain, Edmond conquiert le public sportif tant local qu'international. Mieux, il est sujet d'admiration de nous qui sommes ces partenaires et même parfois de nos adversaires. En club comme en présence d'Apéty dans la composition cause la

frayeur et l'inquiétude chez les adversaires ». Le jeune coéquipier de Franck Fiawoo, Alexandre Adekambi Galley, Felix Tsé-tsé et Ajavon Raymond permettra au Togo de participer pour la première fois à la Coupe d'Afrique des Nations. Une CAN qui retiendra les 4 buts du "docteur KAOLO".

L'entraîneur de l'équipe nationale dans les années 1970, Gottlieb Goeller considérait Kaolo comme une main de Dieu dans la sélection togolaise. Avec à son actif 4 ans en sélection nationale et 11 à l'Étoile filante. Il a également été recruté à la CEET grâce à son talent de joueur.



Dr. Kaolo

Malheureusement, ce génie tirera sa révérence tôt dans un accident de circulation à Lomé : roulant sur sa mobylette, son effort d'éviter un malade mental lui a coûté une chute de son engin. Victime d'un traumatisme crânien, il rendit l'âme avant d'atteindre l'hôpital, à l'âge de 25ans. Au cours de sa courte mais brillante

carrière, il a remporté plusieurs trophées individuels et collectifs. Il était finaliste malheureux de la 8ème édition de la coupe d'Afrique des clubs (ligue africaine des champions) en 1969 face au Tout-puissant Engelbert actuel Tout-puissant Mazembé.

Attipoe Edem Kodjo

Stars

Ces footballeurs qui font la fierté de l'Afrique

Après Wuanko Kanu, Jay Jay Okocha, El Hadary, Didier Drogba, Samuel Eto'o ou encore Emmanuel Adebayor, c'est le tour d'autres d'assurer la relève du football africain et d'en faire la fierté.

Mohamed Salah : le plus grand pharaon du foot Mohamed Salah, de son vrai nom Mohamed Salah Ghaly est un footballeur égyptien né le 15 juin 1992 à Basyoun en Egypte. Il évolue actuellement au poste d'ailier droit au FC Liverpool. Sacré Ballon d'or africain 2017 par la CAF, il est actuellement l'un des meilleurs joueurs de la Premier League et actuellement nommé dans la catégorie meilleur joueur Uefa 2017, derrière Cristiano Ronaldo et Lucas Modric. En 2012, il est le seul représentant africain au Golden Boy, trophée qui récompense



L'Égyptien Mohammed Salah

le meilleur espoir de l'année en Europe. Il reçoit le prix du meilleur joueur du championnat anglais et finit meilleur buteur avec une réalisation de 32 buts lors de la saison 2017-2018. Sadio Mané, le lion

sénégalais Sadio Mané, né le 10 avril 1992 à Sédhieu au Sénégal, est un footballeur sénégalais qui évolue au poste de ailier au sein du club anglais de Liverpool FC. Mané fait ses débuts professionnels

à Metz le 14 janvier 2012. Le 1er septembre 2014, il est transféré en Premier League anglaise à Southampton. Le 28 juin 2016, le trio Mané - Firmino - Salah se montre une nouvelle fois aux yeux de toute l'Europe lors de leur match face à Manchester City (3-0 lors du match aller à Anfield) et 1-2 au match retour se qualifiant pour la demi-finale de la ligue des champions. Les Reds n'avaient pas réalisé cet exploit depuis 2008. Sadio Mané a fini deuxième meilleur joueur du continent derrière et demeure encore un concurrent sérieux pour les prétendants.

Karl Toko-Ekambi, le lion prisé C'est lors de la saison

2013-2014 qu'il commence réellement à s'imposer et devient le joueur clé de l'équipe.

Il marque quatorze buts en vingt-sept matchs de championnats et termine second meilleur buteur. Lauréat du Prix Marc-Vivien Foé 2018, Karl Toko Ekambi se dit « fier d'avoir gagné ce titre devant des joueurs qui jouent dans des grands clubs en Ligue 1 ». Et c'est le Prix Marc-Vivien Foé qui était lui aussi un joueur camerounais. Je suis donc fier d'avoir gagné ce titre devant des joueurs qui jouent dans des grands clubs en Ligue 1. L'international togolais Mathieu Dossevi faisait partie des lauréats des meilleurs joueurs africains évoluant dans le championnat français.

Attipoe Edem Kodjo

Ligue des Champions

Le Wydad et l'AS Togo Port se sont quittés sur un nul

Déjà qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des Champions CAF, le Wydad a clôturé la phase de poules par un nul (0-0) face à l'AS Togo, dans une rencontre sans enjeux qui s'est déroulée

ce mardi.

Assuré de terminer en tête de la poule, le WAC n'a pas forcé contre des Togolais quant à eux déjà éliminés. Malgré la volonté et les multiples occasions

créées de part et d'autre, le score restera nul et vierge jusqu'à la fin. Les hommes de Sektioui terminent leaders de leur groupe avec 12 points suite à trois victoires et trois nuls. Ils connaîtront leur prochain adversaire le 3 septembre prochain, date du tirage au sort.

www.africatopsports.com



Une action de jeu du match d'hier

Abacus ou le bouclier

Méthode révolutionnaire par excellence d'apprentissage des mathématiques

Dans une interview accordée à l'agence de presse AfreePress, le jeune enseignant Kekeli Messan-Biam présente l'Abacus ou le bouclier, un outil de calcul qui permet de maîtriser les mathématiques en un temps record.



Séance de manipulation de l'Abacus

Les mathématiques ont une réputation redoutable auprès des apprenants de tous les temps. Mais lorsqu'un enseignant arrive à cerner son élève, ce dernier peut réussir les maths. Et l'Abacus permet d'y arriver. « Chaque enfant a

une manière d'apprendre. Soit par l'écoute, soit par la vue ou Kinesthésie c'est-à-dire la sensation des mouvements du corps », explique M. Messan-Biam. « L'Abacus a le pouvoir de réveiller, de synchroniser et de développer dans le cerveau de

l'enfant la simplicité en mathématique, mais aussi dans les autres disciplines ».

En soumettant l'enfant à des jeux, on l'amène à structurer ses activités mentales. Après trente minutes de cours

d'Abacus, un enfant qui a des difficultés en mathématiques, s'habitue à la matière. C'est donc un outil révolutionnaire qu'on peut mettre au service du système éducatif. Il est développé dans plus d'une cinquantaine de pays et a fait ses preuves. Selon le

spécialiste, il faut l'utiliser entre 4 et 14 ans.

L'utilisation de cet outil apporte plusieurs bienfaits à l'apprenant : la concentration, l'attitude positive, l'imagination, l'augmentation du quotient intellectuel (QI), la confiance, l'écoute, la créativité. Cela lui permet aussi de devenir décisif, d'avoir un caractère numératif et des aptitudes de développement personnel. L'Abacus peut être adapté aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. C'est ce que tente de faire Kekeli Messan-Biam.

Pour l'instant, l'Abacus est utilisé dans quelques orphelinats de la place en collaboration avec l'artiste slameur Kaporal Wisdom et des associations. Les mathématiques étant souvent un problème pour beaucoup, s'il existe une technologie qui peut aider à motiver les enfants fut-ce par des jeux, elle doit être la bienvenue. L'Abacus est donc une initiative à promouvoir et à vulgariser.

Edem Dadzie

ACHETEZ & LISEZ désormais



SUR

MONKIOSK.com

sur le portail

Lome.com

www.monkiosk.com

www.alome.com

TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants



BOA accompagne
la scolarité
de vos enfants

www.boa.tg



BANK OF AFRICA

STANBANK BANK

